



RAPPORT FINANCIER 2024 - FAITS SAILLANTS DISCOURS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec fierté et dans un esprit de transparence que je vous présente les faits saillants du rapport financier 2024 de la Municipalité de Val-Morin, accompagnés des résultats de l'auditeur indépendant. Les données démontrent, encore une fois, que notre administration gère vos fonds publics avec rigueur, vision et responsabilité.

Rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

Les états financiers 2024 ont été audités par la société de comptables professionnels agréés **Amyot Gélinas SENCRL**.

Selon les vérificateurs, les états financiers de la Municipalité présentent fidèlement sa situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que les résultats de ses activités et ses flux de trésorerie, conformément aux normes comptables du secteur public à l'exception du fait que la Municipalité n'a pas encore terminé l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, tel qu'exigé au nouveau chapitre du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Pour cette raison, aucun montant n'a été inscrit à ce sujet dans les états financiers, et les vérificateurs n'ont pas pu déterminer si des ajustements auraient été nécessaires.

Revenus et dépenses : un équilibre rigoureux

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la Municipalité a généré des revenus de fonctionnement totalisant 10 566 449 \$, tandis que les charges et affectations nettes ont totalisé 9 557 652 \$, dégageant par le fait même un surplus de fonctionnement de l'exercice de 1 008 797 \$. Les revenus ont dépassé les prévisions grâce, entre autres, à :

- Une hausse marquée des droits de mutation (+ 310 000 \$);
- Des revenus supplémentaires liés à la taxation pour des projets de rénovations et nouvelles constructions (+86 000 \$);
- Des intérêts plus élevés et des paiements d'arriérés de taxes (+132 900 \$);
- Des subventions non prévues au budget et des revenus accrus au Parc régional.

Les charges, ont quant à elles été en partie influencées par des éléments non récurrents:

- Une diminution des bris du réseau d'aqueduc et d'égout
- Des postes non comblés;
- Mais aussi des économies sur le surtemps dues à une météo plus clémente et à la réduction des bris sur nos réseaux d'aqueduc en raison de la mise à niveau de nos infrastructures ces dernières années.

Des investissements structurants

En 2024, 3 067 000 \$ ont été investis dans nos infrastructures et services, sans compromettre notre équilibre budgétaire, grâce à l'octroi de 1 428 188 \$ en subventions, et à l'utilisation stratégique du fonds de roulement et des surplus. Parmi les projets réalisés figurent entre autres :

- **Réfection de la rue Val-Royal** (484 453 \$ financée à 70 % par la TECQ);
- **Réfection de l'aqueduc et de la chaussée sur deux segments de la rue de la Rivière ainsi qu'un segment du chemin de la Gare**, (1 130 008 \$ de travaux poursuivis et finalisés en 2024 et subventionnés à plus de 70 %);
- **Pavage de la rue Anderson** (168 000 \$ payé par un règlement d'emprunt au secteur);
- **Génératrice pour la station P-3** (80 400 \$ subventionnée à 100 % par la TECQ);
- **Plans et devis de l'église** (103 000 \$ défrayé par le surplus non affecté et fonds d'administration général);
- **Nouveau lien cyclable** (38 000 \$) **et prolongement du sentier familial au parc régional** (77 000 \$) financés majoritairement par des subventions et dons communautaires;
- **Véhicules et équipements municipaux** (financés par le fonds de roulement);
- **Étude sur la qualité de l'eau** (100 % subventionnée).

Ce bilan illustre la capacité de la Municipalité à maximiser l'effet de levier des subventions et à planifier des projets porteurs pour le milieu.

Une dette sous contrôle et un cadre financier robuste

Au 31 décembre 2024, la dette globale de la Municipalité s'établit à 17,7 M \$, dont :

- 26 % (4 584 015\$) financée par des subventions gouvernementales (à la charge du gouvernement via les programmes de subvention en infrastructure)
- 16 % (2 831 327\$) assumé localement par secteur
- 58 % (10 302 760\$) à la charge de l'ensemble des contribuables

Planification à long terme

En octobre 2024, la Municipalité adoptait son **nouveau cadre financier**. Cette démarche a comme objectifs :

- de réaliser le portrait des impacts financiers sur cinq ans en fonction des investissements planifiés;
- de déterminer les meilleures stratégies à mettre en œuvre pour contrôler l'endettement;
- de maintenir une offre de service de qualité, tout en tenant compte de la capacité de payer de la population.

Nos investissements et notre dette évoluent ainsi en conformité avec la stratégie du cadre financier en place, nous assurant de contrôler l'impact sur le budget et ultimement, sur les comptes de taxes.

Réserves et surplus : des marges de manœuvre prudentes

Grâce à une gestion rigoureuse, la Municipalité dispose au 31 décembre 2024 d'un **surplus non affecté de 2,3 M \$**, dont 500 000 \$ a été attribué en 2025 au fonds de roulement et 400 000 \$ sera affecté à la réduction de la dette, en plus de réserves spécifiques dédiées à l'eau potable et aux eaux usées, à l'environnement, aux familles, aux élections et à des besoins ponctuels.

Une saine gestion financière exige prudence et optimisation des ressources et nécessite la planification de réserves suffisantes pour faire face aux situations imprévues et exceptionnelles. L'excédent de fonctionnement de la Municipalité lui permet ainsi de se doter des marges de manœuvres requises pour faire face à des imprévus tels que la crue printanière et les événements météo extrêmes engendrés par les changements climatiques, de maintenir la qualité des services en cas d'urgence, mais également de limiter les hausses du compte de taxes.

Rémunération des élus

Conformément à la Loi, voici la rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil pour 2024 :

| Poste | Rémunération | Allocation de dépenses |
|-----------------|--------------|------------------------|
| Mairesse | 24 411 \$ | 12 206 \$ |
| Maire suppléant | 9 868 \$ | 4 934 \$ |
| Conseillers | 8 137 \$ | 4 069 \$ |

En conclusion

L'exercice financier 2024 témoigne de la vitalité économique de Val-Morin et de la rigueur de sa gouvernance municipale. Grâce à l'implication de nos équipes, à la recherche proactive de financement, à une gestion optimisée et à un cadre financier rigoureux, nous préparons Val-Morin à un avenir prospère et durable. En mon nom et au nom du conseil municipal, je remercie chaleureusement tout le personnel municipal qui contribue activement à cette réussite collective.

Pour consulter l'ensemble des états financiers, je vous invite à visiter notre site Web.


Donna Salvati, mairesse